

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE JONQUIERES OUEST DU JEUDI 29 MARS 2007**

Monsieur REGIS, Adjoint à l'Urbanisme, Président du Conseil de Quartier est accompagné de Monsieur le Maire, de Messieurs CHARROUX, Adjoint à la Politique de la Ville et à la Vie Associative et CAMOIN, Adjoint à la Circulation et au Stationnement. Il remercie les habitants, les techniciens et les partenaires de leur présence à ce rendez vous annuel.

Cette réunion s'inscrit dans un contexte un peu particulier puisqu'il s'agit de la dernière avant les élections municipales de 2008. Il s'agira de faire un bilan de la gestion municipale et plus particulièrement celui de ces six dernières années.

Les conseils de quartier existent à Martigues depuis plus de 20 ans. Ils permettent un réel travail de proximité pour échanger, informer, mais aussi améliorer le quotidien. En 2006, sur la Commune, plus de 5 000 habitants ont participé à la vie des conseils de quartier. Sur Jonquières Ouest, 101 personnes ont ainsi assisté aux différentes réunions.

Un premier temps est consacré aux réalisations sur le quartier. Des aménagements conséquents ont été réalisés participant au développement et à l'attractivité de la Ville : tels **l'École de Danse**, nouveau pôle culturel qui abritera à terme le Conservatoire de Musique, **le réaménagement de l'Avenue José Nobre**, Zone industrielle Ecopolis Sud, **le Port à sec** avec le centre de gestion et d'animation, l'aire de carénage.

**Concernant le logement**, de nouvelles constructions voient le jour, dans le cadre du logement social avec « Les Terrasses de Font Sarade », Bd Jean Zay, patrimoine Logirem, « Les Hauts de Saint-Pierre », Route de Saint-Pierre, patrimoine Semivim, ou du privé, avec les opérations Route de Saint-Pierre en 2006.

Certains travaux, enfin, déterminés lors de différentes rencontres, ont pu répondre aux préoccupations des habitants. Pour exemples, **l'aménagement du Jardin des Foulettes** avec le réaménagement et la rénovation de l'aire de jeux, la réalisation d'une haie végétale le long de l'Avenue Ziem et la pose de bancs, **l'installation des feux tricolores à la sortie de la résidence Font Sarade** qui a permis de sécuriser les entrées/sorties sur l'avenue Calmette et Guérin. **En matière de voirie et de circulation**, la réfection ou la pose de mobilier urbain Boulevard Calmette et Guérin, Rue du Gaz, Boulevard Jean Zay ou encore Avenue de l'Oliveraie / Chemin de Font Sarade.

Egalement, dans le cadre de l'aménagement et de l'urbanisme, l'extension de **l'opération «Martigues en Couleurs»** pour la mise en valeur des devantures aux commerces de Font Sarade en janvier 2006 (Conseil Municipal du 16/12/2005).

## Quelques perspectives pour l'année 2007 :

Sur **le parking du Centre commercial Font Sarade**, bien que cet espace soit privé, à la demande des commerçants et des clients, la Ville va installer un éclairage provisoire.

**Aux Foulettes**, la reprise de l'éclairage public est prévue, Rue Jean Moulin (2<sup>ème</sup> semestre 2007), Rue Cabissol (2008).

Le chantier du **parking «Degut»**, dont le dossier a pris du retard notamment par rapport aux nouvelles normes de ventilation et accès handicapés (textes 07/2006), devrait démarrer. Quant à l'aménagement du **Parking Ziem**, à relier à la promenade le long du canal, et de **l'Entrée de Ville côté Saint Pierre**, des études sont en cours.

Monsieur REGIS conclut ce bilan en annonçant qu'une prochaine rencontre sera programmée afin de permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes, de définir des perspectives et de travailler sur les orientations municipales de demain.

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire retrace à la fois les grandes réalisations et orientations de la Municipalité tout en les replaçant dans leur contexte historique. En 1959, il s'agissait de «mettre Martigues à l'heure de son temps et préparer son développement». Aujourd'hui, Martigues ville moderne et dynamique compte près de 46 000 habitants. C'est la **4<sup>ème</sup> ville du département**. De nombreux aspects font sa richesse : un centre ville pittoresque, une zone agricole étendue, des zones industrielles, plus de 3000 hectares d'espaces verts et forestiers qui en font l'une des communes les plus «vertes» du département, une zone touristique et des équipements culturels et sportifs. L'engagement pris depuis de nombreuses années pour la préservation de l'environnement a permis, par exemple, l'ouverture du Grand Parc de Figuerolles (+ de 150 000 visiteurs) et l'extension du restaurant scolaire à la Couronne.

Ainsi, il s'avère important de préserver l'indépendance de la Ville, notamment à l'égard de la communauté urbaine de Marseille. En effet, l'intercommunalité créée avec Port-de-Bouc et Saint Mitre privilégie la proximité avec les habitants et développe un projet de territoire basé sur **le service public**, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs. Axe fondamental de la politique municipale associé aux notions d'égalité, de solidarité, de proximité, il guide l'ensemble de ses choix, de ses priorités, et se concrétise par des services de qualité qui répondent aux besoins des martégaux, sans peser sur le budget des ménages. Cette politique est permise par un **budget ambitieux et une bonne maîtrise des dépenses**. La Municipalité a voté, en décembre 2006, un budget initial de 131 millions d'euros dont 17 seront consacrés aux investissements. A noter, la taxe professionnelle versée par les plus importantes entreprises de notre territoire couvre près de 90 % de nos dépenses (à Martigues, 2200 entreprises sont assujetties à la T.P, 80 % du montant versé à ce titre provient des 10 plus importantes entreprises de notre territoire). En matière de développement industriel, les transformations et créations programmées chez INEOS devraient faire de Lavéra une plateforme chimique de première importance.

Monsieur le Maire s'arrête quelques minutes sur le thème de la santé. D'ici la fin 2009, le **Centre Hospitalier de Martigues** sera entièrement rénové et son équipement sera à la pointe des dernières technologies. Seul établissement public à l'ouest de l'étang de Berre, il a enregistré 2017 naissances dont 500 de familles martégaies.

Il souligne l'importance de l'offre de soins complétée par la Clinique et le Centre Mutualiste.

Concernant les équipements de proximité, la réalisation d'un **pôle judiciaire** regroupant la Maison de la Justice, le Conseil des Prud'hommes, les Tribunaux Administratif et d'Instance est programmée sous le viaduc. En face, un pôle social pourrait voir le jour, complétant ainsi l'offre de services administratifs.

**En matière de logement**, la Municipalité poursuit sa politique. Une réflexion, portant sur la création d'une zone d'habitations sur le secteur de la route Blanche comprenant des opérations de construction de logements sociaux et d'accession à la propriété, collective et individuelle, est en cours. Ce type de mixité, déjà réalisé à Figuerolles ou à la Couronne rencontre un vif succès. Est également à l'étude la vente de logements « à prix coûtant ».

Les projets concernant le comblement de l'anse de Ferrières et le centre de traitement des déchets du vallon du Fou sont évoqués. En attente de décisions de justice suite aux recours déposés, ces chantiers ne peuvent démarrer.

Monsieur le Maire annonce l'acquisition récente par la Ville de l'établissement **La Cascade** et propose l'organisation de réflexions associant élus, habitants et techniciens, pour l'aménagement de ce secteur dans sa globalité.

Soulignant l'importance de la prochaine réunion de concertation qui permettra à chacun d'exprimer ses desiderata, à la fois pour le quartier mais aussi plus globalement pour la Ville, il rappelle son engagement pour Martigues depuis 56 ans, dont 40 en qualité de Maire.

Un apéritif servi à la Maison de Jonquières a conclu la séance.

### **Le Conseil de Quartier de JONQUIERES OUEST**

s'est déroulé le jeudi 29 Mars 2007 Salle Jacques Prévert

Il a débuté à 17h30 pour une durée de deux heures.

**76 personnes** étaient présentes, réparties de la manière suivante :

- **Monsieur le Maire,**
- **3 Elus**, MM REGIS, CHARROUX, CAMOIN
- **4 Techniciens** représentants des Services municipaux,
- **1 Journaliste,**
- **le Directeur de la Maison de quartier,**
- **66 Habitants (es).**